- Se rendre sur le site du géoportail et attendre le chargement de la page d'accueil.
- Saisir le nom de la commune

et cliquer sur « OK ».

La photographie aérienne du lieu s'affiche :









geoportail.gouv.fr

le portail national de la connaissance du territoire mis en œuvre par l'IGN

ОК

Chercher un lieu, une adresse, une donnée



L'école est indiquée sur la carte par Éc. On peut, si on ne la voit pas, zoomer sur la carte en

Utilisant les boutons :



en haut à gauche (ou la roulette de la souris).

Le collège est indiqué par Coll.



► Cliquer sur « Éc. », ou « Coll. » puis se diriger, <u>en ligne droite</u>, jusqu'à la mairie.



Positionner le petit rond orange sur la mairie (en rouge). La distance entre les 2 bâtiments s'affiche automatiquement.

► Il ne reste plus qu'à appuyer sur la touche « Imprim'Écran » du clavier pour prendre une photo du travail réalisé, et à coller cette image sur le document réponse.